



AGIR POUR LE LOGEMENT

# HONORAIRES TRANSACTION

PRESTATIONS	HONORAIRES	
VENTE	MODALITES (%, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
➤ Appartement ➤ Maison	De 0 à 9 000 € 8% TTC De 9 001 à 190 000 € 7% TTC De 190 001 à 290 000 € 6% TTC A partir de 290 001 € 5% TTC	Acquéreur
➤ Terrain	9% TTC	Acquéreur
➤ Avis de valeur (sans intention de vendre)	180 € TTC*	Propriétaire
LOCATIONS	MODALITES (%, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
➤ Locaux de droit commun (négociation, état des lieux, rédaction de bail)	- 180 € TTC* - 180 € TTC*	Bailleur Locataire
➤ Locaux commerciaux (négociation, état es lieux, rédaction de bail)	- 6 % TTC* du loyer triennal HT	Locataire
➤ Locaux professionnels (négociation, état des lieux, rédaction de bail)	- 6 % TTC* du loyer triennal HT	Locataire
➤ Locations saisonnières		
- Transaction	- 18 % TTC*	Locataire
- Gestion	- 12 % TTC*	Bailleur
- Frais de dossier	- 20 €	Locataire
- Taxe de séjour	- Forfaitaire sur Belz	Bailleur

**BELZ IMMOBILIER – EURL au capital de 7622 € SIREN  
379635212 – RCS B 379635212 VANNES 53/2006**  
Gestion et Transaction garantie par GALIAN – 89, rue de  
la Boétie 75008 PARIS

La remise d'une note est obligatoire

\*TVA au taux en vigueur de 20 %

\*\* le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire

Honoraires au 01/01/2017



AGIR POUR LE LOGEMENT

# HONORAIRES GESTION LOCATIVE

## PRESTATIONS

## HONORAIRES

LOCATIONS	MODALITES (%, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
➤ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)		
- Entremise et négociation	- 25 € (avec gestion) - 100 € (hors gestion)	Bailleur
- Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail** (en montant TTC*)	- De 0 à 49 m <sup>2</sup> : 6 € / m <sup>2</sup> habitable - De 50 à 79 m <sup>2</sup> : 6 € / m <sup>2</sup> habitable - De 80 à 109 m <sup>2</sup> : 4 € / m <sup>2</sup> habitable - 110 m <sup>2</sup> et plus : 4 € / m <sup>2</sup> habitable	Bailleur/locataire Bailleur/locataire Bailleur/locataire Bailleur/locataire
<i>Plafond réglementaire fixé à 8 € / m<sup>2</sup> de surface habitable</i>		
- Etat des lieux** (en montant TTC*)	- De 0 à 49 m <sup>2</sup> : 3 € / m <sup>2</sup> habitable - De 50 à 79 m <sup>2</sup> : 2 € / m <sup>2</sup> habitable - De 80 à 109 m <sup>2</sup> : 3 € / m <sup>2</sup> habitable - 110 m <sup>2</sup> et plus : 2 € / m <sup>2</sup> habitable	Bailleur/locataire Bailleur/locataire Bailleur/locataire Bailleur/locataire
<i>Plafond réglementaire fixé à 3 € / m<sup>2</sup> de surface habitable</i>		
GESTION LOCATIVE	MODALITES (%, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
➤ Locaux d'habitation nus ou meublés	- 8.03 % TTC* des sommes encaissées	Bailleur
➤ Garantie de loyers impayés et détériorations immobilières	- 2.20 % TTC* sur le quittancement	Bailleur

**BELZ IMMOBILIER – EURL au capital de 7622 € SIREN  
379635212 – RCS B 379635212 VANNES 53/2006  
Gestion et Transaction garantie par GALIAN – 89, rue de  
la Boétie 75008 PARIS**

La remise d'une note est obligatoire

\*TVA au taux en vigueur de 20 %

\*\* le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire

Honoraires au 01/01/2015